

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

Maison du Parc
Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérivaux – BP 6
60560 ORRY-LA-VILLE
Tél. : 03 44 63 65 65
Fax : 03 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr



 **île de France**



**Parc
naturel
régional**
Oise - Pays de France



**val
d'oïse**
le département



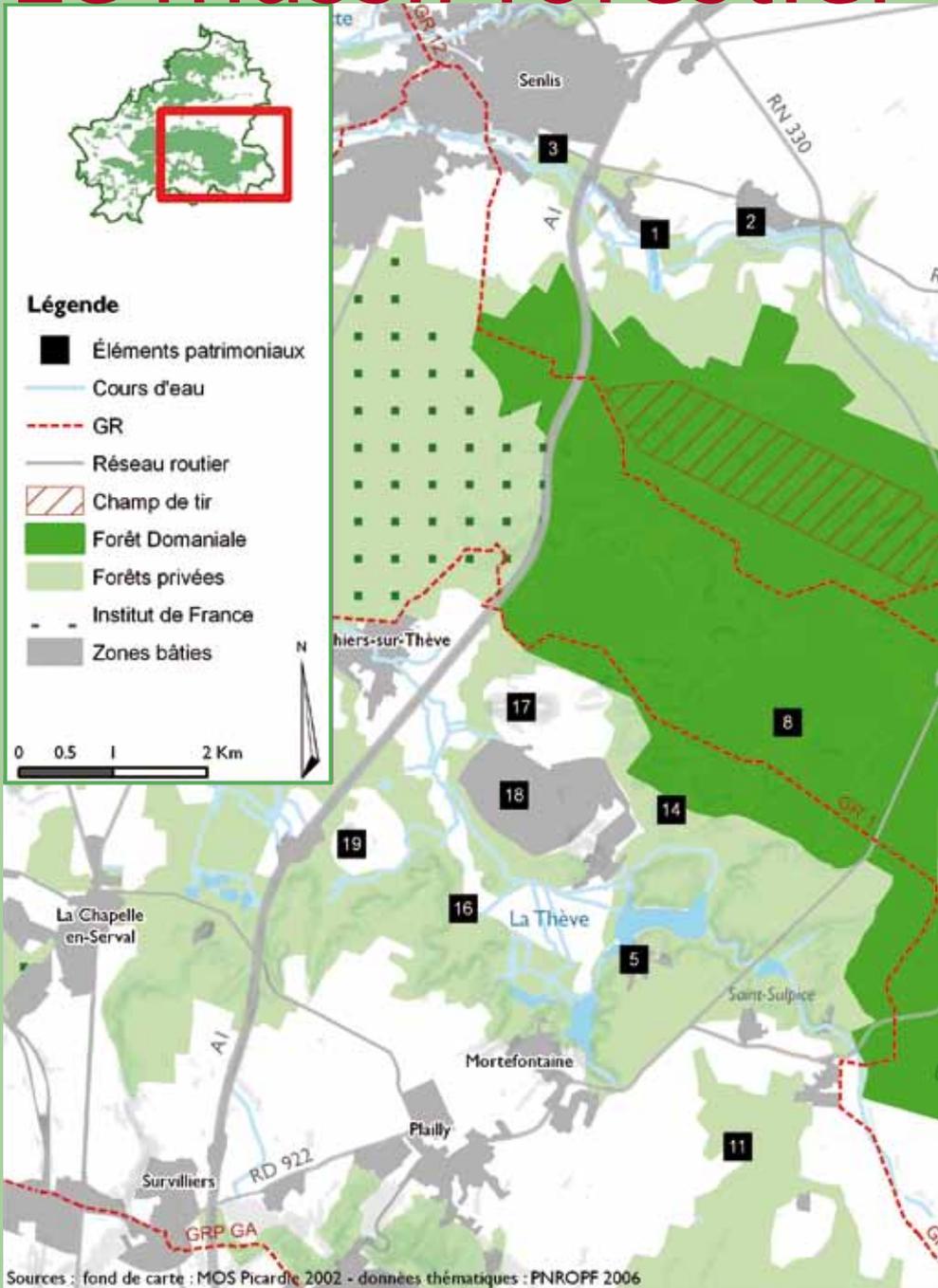
Découvrons
le massif forestier d'Ermenonville



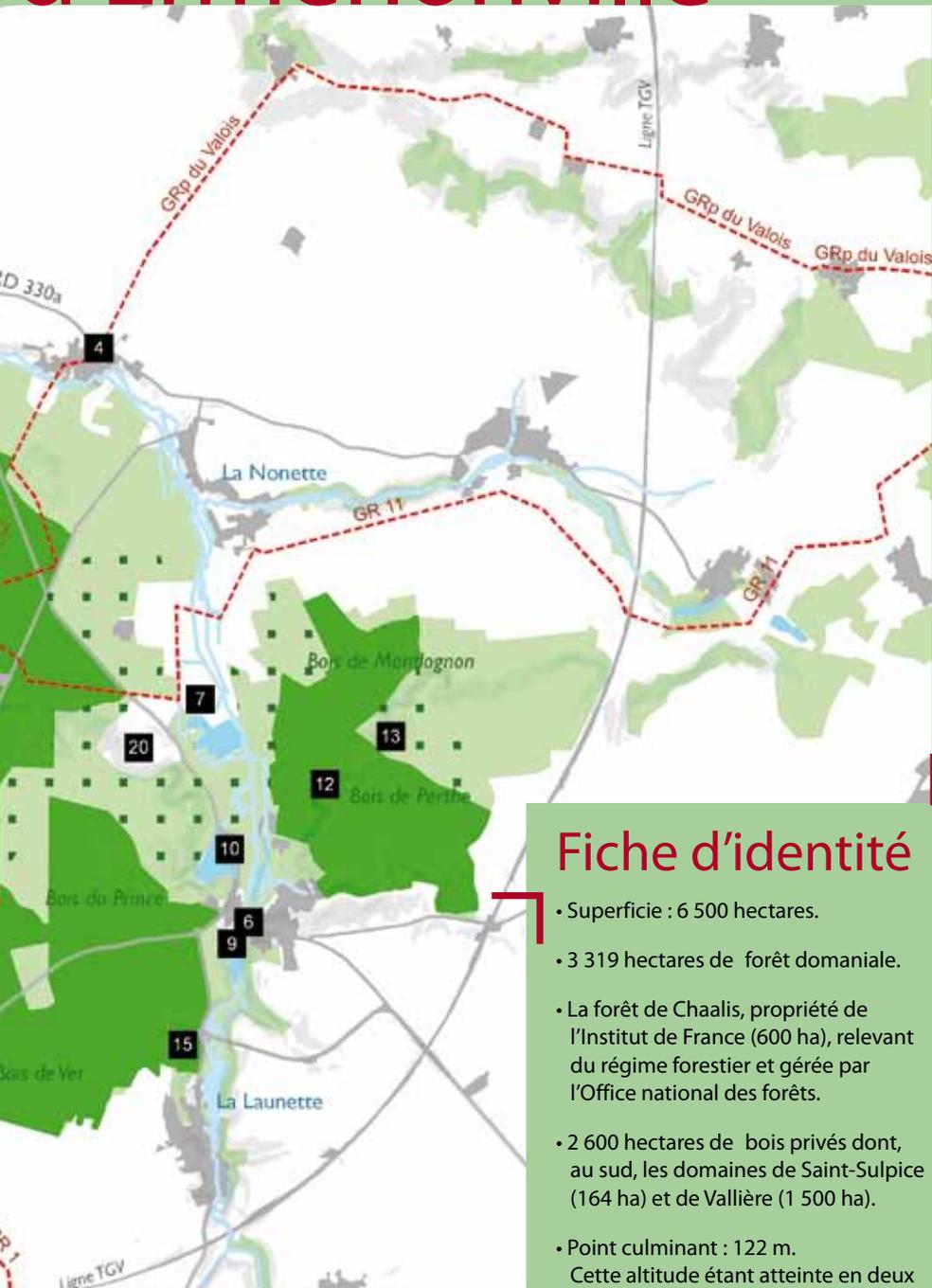
Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France

Le massif forestier



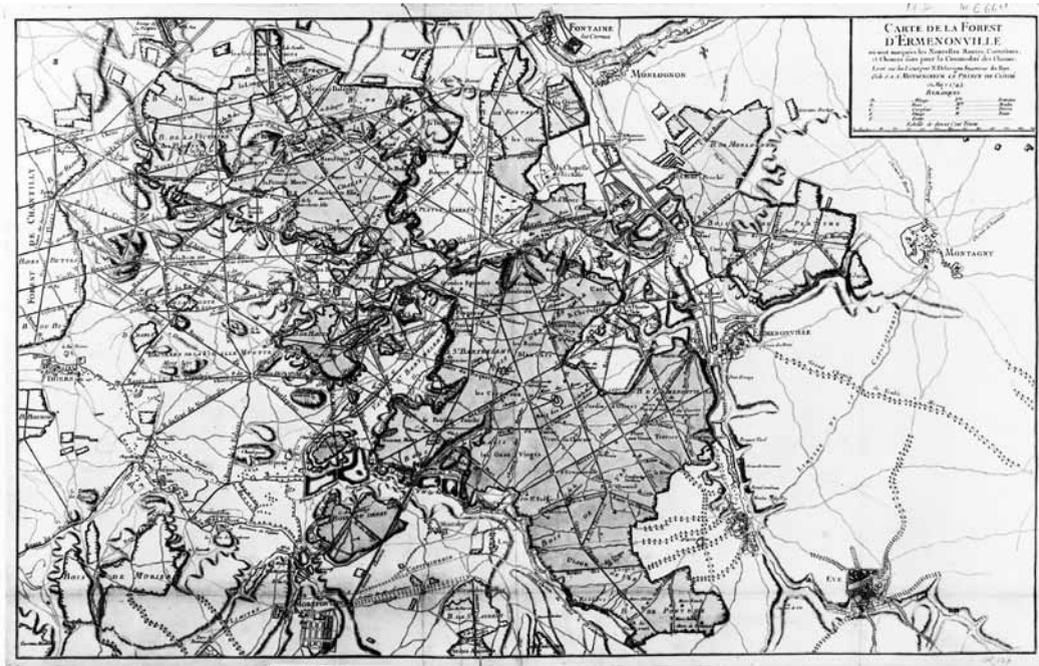
d'Ermenonville



3

Fiche d'identité

- Superficie : 6 500 hectares.
- 3 319 hectares de forêt domaniale.
- La forêt de Chaalis, propriété de l'Institut de France (600 ha), relevant du régime forestier et gérée par l'Office national des forêts.
- 2 600 hectares de bois privés dont, au sud, les domaines de Saint-Sulpice (164 ha) et de Vallière (1 500 ha).
- Point culminant : 122 m.
Cette altitude étant atteinte en deux endroits de la forêt : dans le bois du Prince, en bordure de la route des Coupes, et dans le bois de Perthe, au niveau du poteau de Perthe.
- Notoriété : nationale.



Découvrons...

4 son histoire et son patrimoine



Ci-dessus :
Forêt d'Ermenonville
par Delavigne, (1743).
Abbaye de La Victoire.

La « forêt des abbayes »

Domaine royal avant le XII^e siècle, la forêt d'Ermenonville appartient pour l'essentiel à l'Église jusqu'à la Révolution française. Quatre propriétaires principaux se la partagent : les moines de Chaalis, richement dotés de terres par Louis VI le Gros en 1136 ; ceux de La Victoire, installés par Philippe Auguste en 1214 ; l'évêché de Senlis et l'église Sainte-Geneviève de Paris. De là le surnom de « forêt des abbayes » qu'elle porte sous l'Ancien Régime même si quelques seigneurs laïcs, dont celui d'Ermenonville, y sont également propriétaires. Giboyeuse, la forêt est, par ailleurs, intégrée à la capitainerie des chasses royales d'Halatte, ce qui permet aux princes de Condé d'y intervenir et d'y faire tracer au XVIII^e siècle un réseau d'allées en étoiles encore visible aujourd'hui.

L'avènement de la forêt domaniale

Sous la Révolution, les propriétés seigneuriales sont confisquées et réunies à titre de biens nationaux en une seule forêt de plus de 6 000 hectares. Amputée sous le Consulat au bénéfice du général Kellermann, qui obtient la seigneurie de Chaalis à l'est, et de Joseph Bonaparte, auquel revient le domaine de

Les chiffres indiqués sont repris sur la carte pages 2 et 3.

* Glossaire page 14.

Mortefontaine au sud, la forêt perdra encore, par la suite, quelques bois au profit des seigneurs d'Ermenonville auxquels leurs biens seront rendus. Mais le principe d'appartenance à l'État est acquis et la Restauration lui donne le statut de forêt domaniale*. Depuis 1815, les limites de l'entité domaniale ont toutefois subi plusieurs modifications au gré d'échanges de parcelles entre État et propriétaires privés, d'achats aussi.

Des abords riches en vestiges historiques

Le massif abrite de nombreux monuments situés principalement à sa périphérie : au nord l'abbaye de La Victoire , le château de Mont-l'Évêque autrefois résidence d'été des évêques de Senlis, le château de Valgenceuse dont le parc aurait été créé par André Le Nôtre, et, plus ancien, le menhir de Borest ; au sud le domaine de Vallière dont le château des années 1890, construit au milieu des jardins de Mortefontaine était aussi prestigieux au XVIII^e siècle que ceux du château d'Ermenonville et nous vient des ducs de Gramont ; au centre, l'abbaye de Chaalis avec sa chapelle de l'Abbé, embellie de fresques Renaissance du peintre italien Primaticcio, et ses riches collections d'art. S'y ajoute, témoignage émouvant d'une histoire beaucoup plus récente, la stèle du souvenir de la catastrophe aérienne du 3 mars 1974 , lors de laquelle un avion DC10, en provenance d'Istanbul et à destination de Londres, s'est écrasé au cœur de la forêt avec à son bord 346 personnes.



© PNR OFF



© PNR OFF

Ci-dessus :
Menhir de Borest.
Mémorial de la catastrophe
aérienne du 3 mars 1974.

5

De Rousseau à Nerval

Accueilli le 20 mai 1778 par le marquis de Girardin, seigneur d'Ermenonville, Jean-Jacques Rousseau ne se contente pas d'admirer le parc à l'anglaise créé par son hôte. Il herborise aussi en forêt et se retire quelquefois pour rêver dans une « cabane » au-dessus de l'étang du Désert. Décédé à Ermenonville le 2 juillet 1778, le philosophe a son tombeau sur l'île des Peupliers, au milieu du parc qui porte son nom. Mais son corps a été transféré au Panthéon en octobre 1794.

Né à Paris en 1808, Gérard de Nerval, de son vrai nom Gérard Labrunie, est, quant à lui, lié à Ermenonville par son enfance qu'il passe à Mortefontaine chez son grand-oncle maternel. Le poète en gardera l'amour du Valois et de la forêt au point d'emprunter son nom d'auteur au modeste clos Nerval et de consacrer en 1853 dans « Les Filles du Feu », quelques-unes de ses plus belles pages à Ermenonville, à ses jardins et aux ruines romantiques de Chaalis.

Ci-dessous :
« Cabane » de Jean-Jacques
Rousseau.
Ruines de l'abbaye de Chaalis.



© D. Grouard, PNR OFF



© D. Grouard, PNR OFF



© D. Grouard, PNR OPF

Découvrons...

6

sa gestion forestière

Ermenonville, terre de pins

Sans les pins, la forêt d'Ermenonville ne paraîtrait pas elle-même. Pourtant, ils ne sont là que depuis moins de deux siècles. Auparavant, Ermenonville se distinguait surtout par son boisement discontinu. Aux feuillus occupant les sols les plus favorables répondaient alors de vastes landes rases, des dunes de sable et des blocs de grès. Jusqu'à ce que, après 1825, l'Administration des Eaux et Forêts entreprenne de boiser les zones vides. Pour cela, elle choisit deux essences adaptées au sable : le pin maritime et le pin sylvestre. Si le pin maritime, décimé par les gelées de l'hiver 1879-1880, est aujourd'hui peu présent, le pin sylvestre s'est si bien acclimaté qu'il occupe maintenant 1 412 hectares de la forêt domaniale*, soit 43 % de sa surface. Il contribue largement à faire d'Ermenonville une des rares forêts picardes plantées pour moitié de conifères.

Vers la futaie intégrale

Pour autant, Ermenonville demeure aussi terre de feuillus et, à ce titre, le royaume du chêne, présent sur 1 434 hectares de la forêt. Largement devancé, le hêtre n'occupe que 105 hectares et 3 % de la surface forestière tandis que l'aulne se maintient sur 4 hectares.



© Ph. Varnardis, PNR OPF

Ci-dessus :
Pin sylvestre.

Vieille forêt de taillis sous futaie*, Ermenonville a connu pendant plus d'un siècle, suite à la plantation des pins, deux régimes d'exploitation parallèles : taillis sous futaie* pour les feuillus, futaie* régulière pour les résineux. Cependant, depuis les années 1970, l'Office national des forêts a opté pour la conversion des feuillus en futaie* régulière. À long terme, la forêt domaniale*, dont la production de bois certifié PEFC* atteint 15 000 à 18 000 m³ par an, deviendra ainsi une futaie* régulière intégrale, composée de six essences objectifs* définies par le plan d'aménagement* des années 2000 à 2014. Chêne rouvre, pin sylvestre, châtaignier, pin laricio de Corse, pin maritime et aulne glutineux y seront favorisés tandis que les autres espèces seront utilisées en mélange à hauteur de 20 % du couvert.



Ci-dessus :
Schéma de taillis sous futaie.

Page de gauche :
Futaie de pins sylvestre.

Des forêts privées nombreuses et diversément gérées

Nombreuses en Ermenonville, les forêts privées sont gérées de différentes façons. Confiée par l'Institut de France à l'ONF, la forêt du domaine de Chaalis, constituée de trois grands ensembles (peupleraies, feuillus et résineux), fait l'objet d'un aménagement pour les années 2001 à 2020. Traitée – hors peupleraies – en futaie* irrégulière, elle produit chaque année 1 500 m³ de bois. Les autres forêts privées du massif, propriétés de divers groupements forestiers sont, pour la plupart, confiées aux bons soins d'une coopérative de gestion ou d'un expert forestier. Les résineux y sont toujours exploités sous forme de futaie* régulière tandis que les parcelles feuillues sont plus volontiers traitées en futaie* irrégulière.



© PNRLOPF

Ci-dessus :
Stockage de bois en bord
de chemin.

7

La peur du feu

Si Ermenonville compte aujourd'hui 900 hectares de pins de même âge, c'est pour l'essentiel aux bombardements de l'été 1940 qu'elle le doit. 800 hectares de pins sont alors partis en fumée, le reste disparaissant soit par cause naturelle (tornade de mars 1940) soit par suite des besoins en bois des armées. Depuis, le feu n'a cessé d'être la hantise du forestier. Les sols ne retiennent pas l'eau et fougères, bruyères et litières d'aiguilles de pins y sont particulièrement inflammables. De ce fait, les incendies ne sont pas rares en Ermenonville et obligent à multiplier les mesures préventives : empierrement d'itinéraires pour les véhicules de secours, élargissement des routes et chemins par une bande non plantée et élimination de la fougère-aigle en bordure des parcelles de pins, plantation de chênes rouges d'Amérique en guise de pare-feu en avant des résineux.





Découvrons...

8

ses ambiances



© D. Grouard, PNR ODF

Ci-dessus :
Ambiance de sous-bois.
Visite guidée dans le bois
de Morrière.

Un relief vallonné ménageant de jolies vues

Si le massif d'Ermenonville peut fort bien s'apprécier visuellement de l'extérieur, notamment à partir des routes départementales 330 A au nord, 100 à l'est et 922 au sud, c'est bien entendu de l'intérieur que l'on prendra le mieux la mesure de ses ambiances. Situé sur le même socle calcaire hérité de l'ère tertiaire que les massifs de Chantilly et d'Halatte, Ermenonville, dont l'altitude moyenne oscille entre 70 mètres dans sa partie nord et 122 mètres dans sa partie sud, s'en distingue pourtant en maints endroits. Riches en fortes pentes, ses reliefs ménageant aux promeneurs suffisamment de jolies vues sur l'intérieur du massif pour s'en convaincre. Ainsi, privilégiera-t-on pour s'offrir un tour d'horizon visuel les hauteurs du bois de Perthe. À moins de préférer, en bordure du domaine de Vallière, le chemin du Frêne qui permet d'embrasser d'un seul regard un superbe panorama en direction du sud. Le massif d'Ermenonville est classé depuis le 28 août 1998 en raison de la qualité de ses paysages.

Une forêt sur sable

En Ermenonville, ce qui frappe en premier le promeneur, c'est l'importance des sables auversiens* masquant l'assise calcaire de la forêt. Retravaillé pendant le quaternaire par le vent et l'eau, accumulé dans les fonds de vallon et autour des chaos* de grès, le sable est partout. Même si le couvert végétal la rend désormais moins lisible, la topographie de la forêt demeure constituée de dunes dont la Mer de Sable, située face à l'abbaye de Chaalis , fournit la plus belle illustration. Majoritairement pauvres et secs, les sols d'Ermenonville deviennent brûlants en été. L'influence sous-jacente du calcaire y varie en fonction de sa profondeur d'apparition sous le sable et détermine trois types de végétation : feuillus sur les sols où le calcaire est le plus proche de la surface, résineux ou feuillus sur les sols sableux un peu plus épais, landes à bruyères, bouleaux et pins sylvestres là où le calcaire, fortement recouvert, ne joue plus aucun rôle. Le meilleur moyen de mesurer ces contrastes consiste à emprunter à pied, à partir de l'abbaye de Chaalis , la Vieille Route qui traverse le massif jusqu'à l'autoroute A1. Autrefois utilisée par les moines pour se rendre jusqu'à Chantilly, elle coupe alternativement parcelles de feuillus et de pins dont la succession donne tout son cachet à la forêt.



© PNR OPE

Ci-dessus :
La dune de la Mer de Sable.

Ci-dessous :
Les Bruyères de frais vent.



© PNR OPE

La splendeur des grès

Comme à Fontainebleau, le grès est la roche reine du massif d'Ermenonville. Vieux d'au moins 35 millions d'années, ses blocs, formés de grains de sable soudés entre eux par de la silice, ont d'abord constitué de solides entablements* rocheux. Puis l'érosion a fait son œuvre : entamés par des cours d'eau aujourd'hui disparus, les grès, cantonnés en haut de pente lors du creusement des vallées, se sont fracturés, roulant pour certains d'entre eux dans les vallons sous forme de blocs. L'exploitation des grès a également largement contribué à façonner les paysages actuels. Si bien qu'Ermenonville alterne aujourd'hui tables gréseuses comme la Pierre Sorcière chaos rocheux tels les Bruyères de Frais Vent et les Grès Sainte-Marguerite , et blocs erratiques semés ici ou là, le tout contribuant à rendre son atmosphère particulièrement pittoresque.



© PNR OPE

Ci-dessus :
La Pierre Sorcière.



© PNR OFF

Découvrons...

10

ses richesses naturelles



© D. Grouard, PNR OFF

Étangs et marais

Circonscrit au nord par la Nonette et baigné au sud par le cours de la Thève et les étangs des domaines de Vallière et de Saint-Sulpice, le massif d'Ermenonville s'épanouit aussi partiellement autour de la Launette, modeste rivière qui traverse sa partie orientale en alimentant au passage l'étang du parc Jean-Jacques Rousseau , l'étang du Désert et les étangs de Chaalis. C'est donc dire que l'eau même si, tout au sud de la forêt domaniale*, la source de la Fontaine rajeunissante a cessé de couler au milieu de son écrin d'aulnes n'est nullement absente du massif.



© PNR OFF

En témoignent également en forêt domaniale* l'existence d'une parcelle de marais de 6 hectares réputée non boisable et la présence, comme en forêt d'Halatte, de la belle osmonde royale, fougère par excellence des milieux humides, accompagnée d'autres plantes aussi peu communes qu'elle et typiques de ces mêmes biotopes : véronique à écus, bruyère à quatre angles, potamot à feuilles de renouée, écuelle d'eau, scirpe, prêle et fougère des marais. À quoi s'ajoute la présence, attestée à

Ci-dessus :
Les étangs de Chaalis.
Miroir.

plusieurs reprises, d'un discret mammifère appréciant particulièrement la proximité de l'eau mais tout aussi apte à vivre dans les dunes sableuses et les bois rocheux du massif : le putois, petit carnassier aux mœurs nocturnes.

La forêt des landes

Toutefois, ce qui constitue la singularité écologique d'Ermenonville, c'est, en complément des pinèdes et de l'impression d'aridité générale découlant de l'omniprésence du sable, l'existence au sein du massif de landes sèches sans équivalent ailleurs dans le nord du bassin parisien sur une telle superficie. Très nombreuses jusqu'au XVIII^e siècle, landes et pelouses sableuses, autrefois utilisées pour le pacage des moutons, occupent encore de manière discontinue 250 hectares environ et suffiraient à elles seules à expliquer le rattachement du massif au réseau Natura 2000*. C'est ici le royaume des éricacées, plantes de la famille de la bruyère, dont deux sortes déploient leurs corolles roses : la callune, la plus répandue, et la bruyère cendrée, peu courante dans le Nord de la France. Dans ces espaces se rencontrent aussi d'autres plantes rares tel le genêt poilu. De même, s'est maintenue sur place une faune spécifique pour laquelle la protection des landes s'avère vitale : papillons tels le miroir, sauterelles comme la decticelle des bruyères, oiseaux dont l'engoulevent d'Europe et reptiles tel le lézard agile.



© J.-L. Hersent, PNR OPF

Ci-dessus :
Bruyère cendrée.

Page de gauche :
Chantier de restauration
de landes.

Ci-dessous :
Decticelle des bruyères.
Engoulevent d'Europe.



© PNR OPF

11

Invisible engoulevent

Chaque année, de la mi-mai à la mi-août, les landes d'Ermenonville deviennent le lieu privilégié par l'engoulevent d'Europe pour nicher. Cet oiseau insectivore, de la taille d'une tourterelle et de mœurs plutôt crépusculaires trouve ici le biotope idéal pour se reproduire : des parcelles ensoleillées de landes, boisées d'un couvert de pins et de bouleaux encore suffisamment légers pour ménager des espaces libres entre les arbres. C'est là que la femelle, dont le plumage reste invisible aux regards, niche au sol et, aidée par le mâle, élève une à deux nichées avant que couple et jeunes ne rejoignent leurs quartiers d'hivernage en Afrique.

© C. Calveau, PNR OPF





© PNR OPF

Découvrons...

12

ses usages



© PNR OPF

Ci-dessus :
Golf de Mortefontaine.

Des activités multiples

Longtemps pratiqué sur les landes d'Ermenonville, le pacage des moutons a disparu. De même, l'exploitation des blocs de grès dont au XIX^e siècle l'on extrayait des pavés sur le site des Bruyères de Frais Vent ou sur celui de la Pierre Monconseil. Pour autant, le massif demeure le théâtre de nombreuses activités dont plusieurs sont inattendues en ces lieux. Ainsi, la forêt domaniale* d'Ermenonville abrite-t-elle par exemple depuis décembre 1894 dans sa partie nord un champ de tir de 3 hectares, irrégulièrement utilisé par l'armée, complété d'un périmètre de sécurité de plus de 700 hectares. Depuis 1913, le golf de Mortefontaine a pris place au niveau de la butte du Maulois, en bordure du domaine de Vallière. À côté se tient le Centre d'Essai et de Recherches Automobiles de Mortefontaine (CERAM), implanté sur 190 hectares largement forestiers. Créé en 1956 par SIMCA, il met plusieurs pistes d'essai, protégées des regards indiscrets, à la disposition des constructeurs automobiles qui testent là certains de leurs modèles.

© PNR OPF



Tourisme et loisirs

Un peu plus au sud, s'est installé en avril 1989, le Parc Astérix , dédié au populaire héros gaulois d'Uderzo et Goscinny. Si le zoo ouvert par Jean Richard en contrebas du bois de Perthe n'existe plus, la Mer de Sable doit, par contre, toujours à l'acteur et homme de cirque son parc d'attractions, ouvert en 1963 sur un site appartenant à l'Institut de France. Juste en face, l'ex-abbaye royale de Chaalis , également propriété de l'Institut, accueille toute l'année des visiteurs et ne désemplit pas lors de sa Fête de la Rose. À Ermenonville, c'est le parc Jean-Jacques Rousseau , superbe exemple des jardins à fabriques du XVIII^e siècle, qui attire les touristes pendant que, tout autour, sous les frondaisons du massif, musardent, pour le plus grand bonheur des marcheurs et autres randonneurs, de multiples chemins dont deux sentiers de grande randonnée (les GR 1 et 11) et le GR du Pays du Multien.



© J.-L. Hersent, PNR OIF

Ci-dessus :
Parc Jean-Jacques Rousseau.

Page de gauche :
Ancienne carrière de pavés.

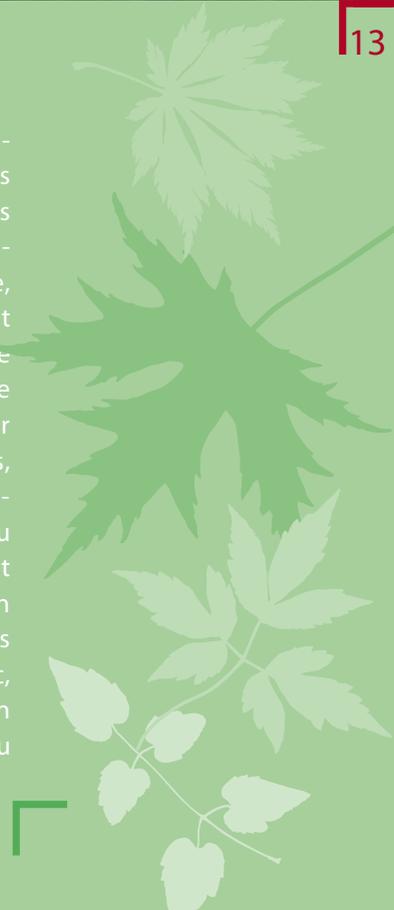
Ci-dessous :
Vue sur le château de Vallière.



© PNR OIF

La Pierre Monconseil ouverte au public

Les caractéristiques fondamentales du massif d'Ermenonville (présence du sable, des grès, des pins, des feuillus et des landes) se retrouvent aussi dans les bois privés pour la plupart inaccessibles au public. Toutefois, depuis l'été 2008, l'un d'eux, le bois de Morrière, situé entre Mortefontaine et Thiers-sur-Thève, est partiellement ouvert aux promeneurs dans le cadre d'un circuit aménagé. Cette initiative, soutenue par le Conseil général de l'Oise, a été prise de concert par le Groupement forestier Sainte-Marguerite des Grès, propriétaire du site, le CRPF Nord - Pas-de-Calais - Picardie et la coopérative qui le gère. Tout au long du circuit, tracé sur le site de la Pierre Monconseil et enrichi de panneaux d'information relatifs à la gestion de la forêt comme à l'histoire locale, se succèdent les mêmes types de milieux qu'en forêt domaniale. Avec, en prime, deux jolis points de vue : l'un à partir d'un promontoire, l'autre à partir d'une lande, sur le château de Vallière .



Glossaire

Aménagement forestier : ensemble des dispositions prévues par le gestionnaire en vue de l'exploitation et la régénération d'une forêt publique.

Auversien : période géologique vieille d'environ 40 millions d'années, incluse dans l'ère tertiaire et identifiée pour la première fois à Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise). De cette époque datent les sables sur lesquels est implanté le massif d'Ermenonville.

Butte témoin : hauteur résiduelle dont le sommet correspond à une couche géologique plus résistante de terrain et les pentes à des couches plus tendres.

Chaos : entassement de blocs rocheux formé sous l'action de l'érosion.

Cloisonnement : séparation maintenue entre deux parties d'une parcelle forestière pour en favoriser l'exploitation. En forêt d'Ermenonville, ces cloisonnements ont aussi un rôle de coupe-feu.

Entablement : bloc de rocher d'une certaine importance formant table et couronnant une hauteur. En Ermenonville, la Pierre-Sorcière, installée sur le haut du bois de Perthé, en est un bel exemple.

Essence objectif : l'ensemble des arbres appartenant à la même espèce botanique constitue une essence. Ainsi du hêtre ou du

chêne. Sont qualifiées d'essences objectifs celles que le forestier entend privilégier lors de l'aménagement d'une forêt. En Ermenonville, elles sont au nombre de six : pins sylvestre, maritime et laricio, chêne, châtaignier et aulne.

Forêt domaniale : forêt propriété de l'État.

Futaie : peuplement forestier dont les arbres, issus de plantation ou de semis naturel, poussent chacun isolément. Si tous ont le même âge, la futaie est régulière. Dans le cas contraire, elle est irrégulière.

Natura 2000 : ensemble de sites d'intérêt écologique sélectionnés à l'échelon européen conformément à la directive « Oiseaux » de 1979 et la directive « Habitats » de 1992. Le réseau Natura 2000 vise à préserver les habitats naturels et les espèces vivantes (faune et flore) d'intérêt communautaire.

PEFC ou Programme européen de certification forestière : démarche volontaire d'adhésion à des engagements sur la gestion forestière. Matérialisée par une marque, elle permet de prouver au consommateur que le bois qu'il achète provient de forêts gérées durablement.

Régénération : remplacement d'un peuplement forestier par un autre.

Taillis sous futaie : mélange d'arbres de futaie et de brins de taillis cantonnés à l'étage inférieur de végétation.

Pour visiter le massif forestier d'Ermenonville

 Carte IGN Top 25, réf. 2412 OT - Forêts de Chantilly, d'Halatte et d'Ermenonville.

 Topoguide Les GR de Picardie, Fédération française de randonnée pédestre. Paris, 2004.

 Topoguide L'Oise à pied, Fédération française de la randonnée pédestre. Paris, 2006.

Pour en savoir plus

 Maurice Delaigue, Promenade en vallée de Thève de Loisy à l'Oise, 1992.

 Maurice Delaigue, La Nonette, une vallée prestigieuse au nord de Paris, 1995.

 Geneviève Mazel, Ermenonville, Bulletin du Gemob n° 73-75. Beauvais, 1996.

 Jean-Claude Curtil, Les jardins d'Ermenonville racontés par René-Louis marquis de Girardin, Éditions Monelle Hayot, Saint-Remy-en-l'Eau, 2003.

 Pascal Corpart, Ermenonville ou le parfum des Landes, Vivre en Val d'Oise n° 98, p. 37 à 44. Éditions du Valhermeil. Saint-Ouen-L'Aumône, 2006.

 OT d'Ermenonville - Tél. : 03 44 54 01 58

 Parc Jean-Jacques Rousseau
Tél. : 03 44 54 96 67

 Abbaye de Chaalis - Tél. : 03 44 54 04 02



Parc naturel régional Oise – Pays de France

Créé en janvier 2004, le Parc naturel régional a pour objectif de favoriser le développement harmonieux de son territoire en conciliant

respect de l'environnement et exigences économiques. Il se compose de 59 communes, sur l'Oise et le Val d'Oise. Sa charte définit des objectifs en matière de gestion durable des forêts.

Parc naturel régional Oise – Pays de France
Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérivaux – BP 6 – 60560 Orry-La-Ville
Tél. : 03 44 63 65 65
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr



Institut de France

L'Institut de France regroupe cinq académies : Académie française, des inscriptions et des belles-lettres, des sciences, des beaux-arts et des sciences morales et politiques. Mme Nélie Jacquemart-André, talentueuse portraitiste et collectionneuse d'art éclairée, veuve de longue date et sans héritier, lègue en 1912 l'ensemble du domaine de Chaalis à l'Institut de France à charge pour celui-ci d'ouvrir l'abbaye royale et ses collections au public.
Institut de France
Abbaye de Chaalis – 60300 Fontaine-Chaalis
Tél. : 03 44 54 04 02
www.chaalis.fr



Office National des Forêts

L'ONF planifie et met en œuvre la gestion des forêts relevant du régime forestier dont les forêts domaniales et communales. Il peut organiser des visites guidées à la demande.
ONF

Unité territoriale des Trois-Forêts
1, avenue de Sylvie – 60500 Chantilly
Tél. : 03 44 62 58 21
ut.troisforets-pic@onf.fr

Les propriétaires forestiers privés

Excepté le bois de Morrière, ouvert pour partie au public depuis l'été 2008, les propriétés privées sont inaccessibles aux promeneurs. Les propriétaires disposent d'un Syndicat qui les représente dans de nombreuses commissions. Le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) a pour mission d'agrèer les plans simples de gestion et de tester et promouvoir une gestion forestière durable

Syndicat des



propriétaires forestiers sylviculteurs de l'Oise

27, rue d'Amiens – 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 36 00 22
syndicat.forestier.oise@wanadoo.fr

Centre régional de la propriété forestière Nord-Pas-de-Calais-Picardie



96, rue Jean Moulin – 80000 Amiens
Tél. : 03 22 33 52 00
nordpicardie@crpf.fr – www.crpfnorp.fr

Texte : Pascal Corpart – Tél. : 03 44 57 88 46 – ipc.corpart@wanadoo.fr
Conception et réalisation : Chromatiques - www.chromatiques.fr – info@chromatiques.fr

Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC provenant d'une forêt durablement gérée par un imprimeur labellisé Imprim'Vert qui n'utilise pas de produits toxiques, sécurise le stockage des produits et déchets dangereux et organise leur collecte.

Ne pas jeter sur la voie publique. La responsabilité du Parc ne saurait être engagée en cas de modification sur le terrain ou en matière de sécurité des visiteurs.

